



Attribution un Stationnement par appartement

Par **corteccia**, le **12/12/2018** à **08:34**

Bonjour,
Notre copropriété possède des stationnements libres d'accès.
Nous souhaitons attribuer un stationnement par appartement.
A quelle majorité doit on voter.
MERCI

Par **youris**, le **12/12/2018** à **10:30**

bonjour,
que voulez-vous dire quand vous écrivez "attribuer", est-ce attribuer la jouissance privative d'un parking qui restera partie commune, ce qui nécessitera de modifier l'état descriptif de division (tantièmes).

" Le droit de jouissance exclusif d'une partie commune doit être prévu :

- soit au sein du règlement de copropriété,
- soit par une décision prise en assemblée générale à la double majorité de l'article 26."

source:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31518>

salutations